

prestations mensuelles augmenter de 45 \$ d'ici 2021. Le gouvernement les condamne donc à ne couvrir que 55% des besoins de base reconnus, au nom de l'argument éculé selon lequel des revenus trop élevés réduisent l'effet incitatif à intégrer le marché du travail, réitéré dans le rapport du comité d'experts sur le revenu minimum garanti paru à l'automne dernier¹.

Le principe de la conditionnalité est également au cœur du programme Objectif emploi. Vertement dénoncé depuis l'annonce de sa création en novembre 2015, ce programme, une fois entré en vigueur, poussera les personnes admissibles pour la première fois à l'aide sociale à participer à un parcours d'employabilité ou de formation. En contrepartie, elles recevront un supplément pouvant atteindre 260 \$. Cependant, les personnes qui seront dans l'incapacité d'y participer perdront jusqu'au tiers de leur prestation de base mensuelle, qui passera de 648 \$ à 424 \$. De ces coupes, le Plan gouvernemental ne souffle mot. Il s'agit pourtant ici de réduire le montant du « barème plancher » à l'aide sociale de façon que les prestations de base correspondent non plus à la moitié de la MPC, mais au tiers!

En somme, le troisième Plan gouvernemental repose sur le même a priori que les deux précédents, à savoir que les personnes en situation de pauvreté, si on ne les force pas en les acculant à la misère, ne feront rien pour améliorer leur sort.

À cet égard, un passage du Plan gouvernemental est particulièrement révélateur: « Comme le stipule le préambule de la Loi, les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont les premières à *pouvoir* agir pour transformer leur situation » (p. 26, c'est nous qui soulignons). Or, dans le texte original du préambule, le mot « pouvoir » n'apparaît pas. Alors que le législateur présumait à l'époque de la volonté de s'en sortir des personnes en situation de pauvreté, le gouvernement actuel, lui, préfère présumer leur inertie, sans jamais pouvoir la prouver. ©

1. Voir V. Larivière, « Rapport du comité d'experts sur le RMG: un dangereux réalignement des politiques de solidarité sociale », Collectif pour un Québec sans pauvreté [en ligne], 16 novembre 2017.

MINIÈRES CANADIENNES: ENFIN UN CONTRÔLE ?

La création d'un poste d'ombudsman pour surveiller les entreprises canadiennes à l'étranger survient après plus d'une décennie de pression de la part de la société civile.

Marie-Dominik Langlois

L'auteure, doctorante en sociologie à l'Université d'Ottawa, a travaillé près de dix ans dans des ONG préoccupées par les impacts socio-environnementaux des compagnies extractives.

Le Canada est le pays qui compte le plus d'entreprises minières dans le monde. Or, à l'étranger, l'industrie minière canadienne est associée à un nombre sans cesse croissant d'abus et de violations de droits: contaminations environnementales, pratiques antisyndicales, évictions de communautés, intimidation, travail forcé, viols et assassinats ciblés de leaders communautaires, entre autres. Seulement en Amérique latine, le Projet justice et responsabilité corporative de l'École de droit de l'Université York a rapporté, entre 2000 et 2015, des incidents impliquant 28 compagnies canadiennes et ayant fait 44 morts, 403 blessés et plus de 700 cas de « criminalisation », incluant des mandats d'arrestation et des détentions ciblant des personnes critiques des activités extractives.

Quelle est la source du problème? D'abord, de nombreux pays concernés sont caractérisés par d'importants degrés de corruption et d'impunité, ce qui rend trop souvent impossible la tenue d'un procès juste et équitable pour les victimes d'abus. Un autre problème est celui du rapport de force extrêmement inégal. On a, d'un côté, les victimes – des pay-sans ou des travailleurs et travailleuses précaires, par exemple –, qui se trouvent

ARMES À FEU

Mobilisations aux États-Unis

Depuis la fusillade dans une école secondaire de Floride qui a coûté la vie à 17 personnes le 14 février dernier, les jeunes Américains sonnent la charge contre les armes à feu. Le 24 mars, plus d'un million de personnes, dont de nombreux adolescents, ont manifesté dans les rues de Washington pour exiger une meilleure régulation de ces armes, en particulier les fusils semi-automatiques. L'enjeu est de taille dans un pays où le deuxième amendement de la Constitution, qui garantit à tout citoyen américain le droit de porter une arme, est considéré par plusieurs Américains comme un droit inaliénable constitutif de leur identité. La National Rifle Association, le puissant lobby pro-armes à feu, exerce en outre de fortes pressions sur les élus dont il finance en partie les campagnes électorales. Les jeunes apportent ainsi un regain d'espoir devant une situation politique qui apparaît bloquée.

Mobilisation anti-G7

Le prochain sommet du G7, dont le Canada assume la présidence depuis janvier dernier, se tiendra à La Malbaie, dans Charlevoix, les 8 et 9 juin prochain. À cette occasion, des militantes et militants se mobilisent au sein du Réseau de résistance anti-G7 afin de « dénoncer le caractère impérialiste, colonialiste et anti-environnemental du sommet » (voir <antig7.org>). Le Réseau prévoit tenir une marche de protestation dès le 7 juin dans les rues de Québec et tentera de se rendre à La Malbaie pour perturber la tenue de l'événement, où se discuteront à huis clos et sous haute surveillance policière des orientations politiques et économiques qui affecteront des millions de personnes à travers le monde sans pour autant faire l'objet de contrôle démocratique.

Le Réseau œcuménique justice, écologie et paix (ROJEP) a par ailleurs adressé une lettre appuyée par des citoyens et des groupes de la société civile au premier ministre Justin Trudeau récemment, pressant son gouvernement de s'assurer que la lutte aux changements climatiques fasse partie des sujets à l'ordre du jour du sommet du G7. Voir <justicepaix.org>.

souvent en contexte de survie économique et réclament justice et réparations grâce à l'appui d'ONG; de l'autre, on retrouve les entreprises minières, dont plusieurs comptent sur des moyens financiers colossaux et, de surcroît, sur le